

Code d'article	452.82DM
Description	SAUPOUDREUSE ÉPICES
Catalogue	
Date de modification	



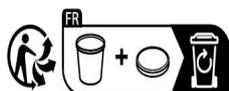
Spécifications du produit

Unité de mesure	UNITÉ
Dimensions	Ø 7,5x14 CM
Matériel	SAN
Couleur	TRANSPARENT
Capacité du conteneur	360 ML
Poids net d'une unité (g)	104,00

Codes

Intrastat	39241000
ITF14	18420499452828
EAN13	8420499452821

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet	Unités / paquet	1
	Dimensions paquet (cm)	5,00 x 7,50 x 13,00
	Poids paquet (kg)	0,12
	Volume paquet (m ³)	0,0004875

Signage Triman et Info-Tri



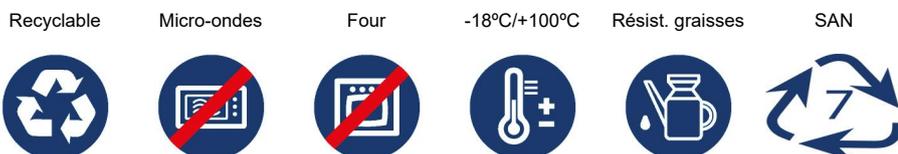
Carton	Unités / carton	72
	Paquets / carton	72
	Dimensions carton (cm)	33,50 x 51,00 x 48,50
	Poids carton (kg)	8,90
	Volume carton (m ³)	0,0828623

Signage Triman et Info-Tri



Palette	Cartons / couche	4
	Cartons / palette	12
	Conditionnement (U base x couches)	4 x 3
	Poids (kg)	130,80
	Type de palette (cm)	E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques



Certificats



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



Le produit possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).



Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Paquet image

